

Roundup : le pesticide se fait sécher au pays du soja

Des lanceuses d'alertes argentines ont obtenu la première condamnation pénale de deux producteurs de soja OGM. Une petite révolution en terre d'élection de la multinationale Monsanto.

Correspondance.

Dans son pavillon de banlieue bordé de roses, Maria semble heureuse, loin du battage médiatique qui la poursuit depuis l'issue du procès mené contre les producteurs de soja. Sirotant son maté, elle feuillette un album photo : « Ce voisin-là a perdu son fils d'une triple tumeur au cerveau; celui-ci s'est suicidé... » Depuis les années 2000, la liste de ces anecdotes alimente régulièrement la nécrologie du quartier ouvrier d'Ituzaingo. « Quand le gouvernement de Carlos Menem a autorisé la culture d'OGM, les agriculteurs dont les champs jouxtaient nos maisons ont commencé à produire exclusivement du soja. » La ruée sur l'or vert qui secoue alors l'Argentine va de pair avec le glyphosate, ce pesticide commercialisé sous le nom de Roundup par Monsanto. « Au début, ça faisait marquer les gamins de voir passer les avions d'épandage, se souvient Maria. Puis les habitants ont commencé à avoir la gorge sèche, les lèvres bleutées... »

La découverte du désastre sanitaire n'a pourtant lieu qu'en 2001, lorsque Sofia, voisine de Maria, perd sa fille d'une malformation rénale. « Je remarquais de plus en plus de femmes du quartier portant des foulards, des enfants avec des masques... Petit à petit, j'ai compris qu'il ne s'agissait pas de cas isolés », raconte-t-elle.

Elle entreprend alors, épaulée par un médecin, un relevé épidémiologique. « C'est au cours de ce périple que Maria m'a emboîté le pas, suivie



Argentine, novembre 2012. « Les mères d'Ituzaingo » manifestent sur la route qui relie Cordoba à la commune Malvinas, où Monsanto s'apprête à bâtir sa nouvelle usine de semences transgéniques.

d'une dizaine de femmes », raconte ce dernier. Ce qu'ils découvrent surpasse leurs pronostics les plus pessimistes : « Dans les foyers les plus proches des zones d'épandage, il y avait parfois trois ou quatre cas de cancer par famille. » Au total, le collectif recense 200 cas pour 5000 habitants. « La thèse de la coïncidence ne tenait plus. »

Rebaptisé « les mères d'Ituzaingo », le collectif de voisines s'acharne à faire établir la contamination du quartier par les épandages toxiques. Elles obtiennent quatre rapports publics, dont

« Dans les foyers proches des zones d'épandage, il y avait parfois trois ou quatre cas de cancer par famille. »

les conclusions sont aussitôt occultées. En 2004, le pédiatre Medardo Avila, adjoint à la santé de la ville, leur apporte un soutien salubre en réclamant une expertise de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Après

enquête, celle-ci classe le quartier en « état d'urgence sanitaire », sommant le gouvernement Kirchner de réagir.

« À l'époque, le ministère de l'Agriculture affirmait qu'on pouvait boire du Roundup sans danger », se souvient le médecin, dont le service hospitalier traite aujourd'hui près de 300 patients exposés aux pesticides. Sous le feu naissant des médias, les mères d'Ituzaingo ouvrent un débat public, jusqu'alors inexistant. « On a profité de cette brèche pour lancer une dénonciation au pénal contre les producteurs », poursuit Medardo Avila. En 2012, malgré leurs tentatives d'intimidation, le tribunal pénal les condamne à trois ans de prison avec sursis. En Argentine, c'est une première : la toxicité des pesticides est enfin reconnue et leur épandage – à moins de 1000 mètres des habitations – est désormais passible de dix ans de prison. « Mais ce n'est pas parce qu'on a gagné le prix Goldman (1) et qu'on est reçus au Parlement européen que le dossier est clos », jure aujourd'hui Sofia, qui planche déjà sur un futur projet de loi. Les mères d'Ituzaingo ont, en effet, du pain sur la planche : en 2012, Monsanto comptait implanter sous peu sa plus grande filiale latino-américaine d'expérimentation OGM... à la lisière de Cordoba.

FLORA BEILLOUIN

(1) Prix remis annuellement à six acteurs de la défense environnementale dans six grandes régions du monde.

SUR LE NET

Le CNRS pose la question du stockage des énergies

D'ici à 2020, la France doit doubler la part d'énergies renouvelables consommées. Mais, pour les trois principales alternatives au pétrole, un défi technologique se pose : parvenir à les stocker. Dans son numéro de mars-avril, le journal du CNRS offre un tour d'horizon des promesses et des limites offertes par l'électricité, la chaleur et l'hydrogène. On peut le feuilleter en ligne : www.cnrs.fr, rubrique Presse.

LA QUESTION

Le plan méthanisation brûle-t-il les étapes ?

AUX AMIS DE LA TERRE,

« Nous accueillons avec beaucoup de prudence le plan méthanisation annoncé le 29 mars. Quel est le bilan CO₂ réel d'un méthane produit à partir de lisiers de porcs nourris avec du soja cultivé à l'autre bout de la planète après destruction de forêts primaires ? Ne faudrait-il pas commencer par revoir complètement nos méthodes d'élevage et produire les protéines en France ? Avant de vouloir produire de l'énergie, ne faudrait-il pas s'attaquer au complexe agro-industriel et revoir de fond en comble l'agriculture pour diminuer ces immenses gaspillages énergétiques ? »

LE CHIFFRE

334 000

C'est, en tonnes, le poids des 37,5 millions d'équipements électriques et électroniques qui ont été collectés en 2012 par l'entreprise Éco-systèmes. Une augmentation de 6 % du volume d'appareils réemployés ou réutilisés par rapport à l'année précédente.

Les lanceurs d'alerte mis à couvert

Le Parlement a adopté la proposition de loi écologiste visant à protéger les lanceurs d'alerte sur les risques sanitaires ou environnementaux et à renforcer l'indépendance des expertises scientifiques. Le PS et les communistes ont soutenu le texte, l'UMP s'y est opposée.

Le Groenland freine sur le pétrole

Le Groenland a suspendu toutes demandes de licences d'exploitation de matières premières – minerais et hydrocarbures – et renforcé le contrôle des celles déjà autorisées. Première femme à la tête du gouvernement autonome, Alega Hammond envisage d'augmenter la redevance sur les grands projets d'exploitation.

LA TERRE EN MOUVEMENTS

Nucléaire en débat : la scission atomique

En 1937, deux chimistes allemands tentaient de synthétiser des noyaux plus lourds que l'uranium. L'opération consistait à bombarder ce dernier avec des neutrons. Il en ressortira que son noyau se casse en deux fragments – ce que l'on appellera fission – et que si l'on additionne les masses de chacun de ces fragments, on obtient une masse inférieure à la celle de l'uranium d'origine. Qu'est devenue la part manquante ? Elle s'est transformée en énergie, laquelle s'avère considérable. La ressource nucléaire vient de naître et, avec elle, les espoirs, les craintes et les disputes. « L'atome n'alimente pas que nos centrales : depuis cinquante ans, il alimente également un débat houleux entre pro et antinucléaires », notent ainsi les toutes jeunes éditions du Muscadier en présentation de leur nouveau ouvrage, *Faut-il renoncer au nucléaire ?* (1). Deux ans après l'accident de Fukushima et alors que la France parle d'engager sa transition énergétique, l'ouvrage confronte les points de vue de deux acteurs

aux regards divergents. Celui de Christian Barré, d'une part, ex du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), aujourd'hui conseiller scientifique d'Areva; celui de Sophia Majnoni, d'Intignano, de l'autre, ex-conseillère technique au sein du gouvernement Villepin, aujourd'hui responsable de la stratégie antinucléaire de Greenpeace. Les éditions leur ont adjoint un modérateur en la personne de Claude Stéphane, directeur de recherche honoraire au CNRS, chargé de replacer les termes du débat. La question des déchets, celle de la durabilité de la ressource ou de l'autonomie énergétique comptent au rang des majeures. Celle de la sécurité et des risques aussi, forcément. Il en résulte un ouvrage qui a la courtoisie et surtout l'intérêt de laisser chacun aller jusqu'au bout de ses arguments et qui met en relief, in fine, la complexité des enjeux et celle des décisions à prendre.

MARIE-NOËLLE BERTRAND

(1) 126 pages, 9,90 euros.